

Du côté des universités, particulièrement maltraitées, le retour tant attendu dans les établissements n'a pas eu lieu, ou alors de manière limitée. Les formations se poursuivent en mode "distanciel" fortement dégradé. Tout au plus quelques étudiant·es considérés comme "fragiles" ont pu être accueilli·es à partir du 4 janvier. De plus, le Premier ministre a annoncé la reprise des étudiant·es de première année en demi-jauge le 25 janvier, et le Président de la République préconise un retour un jour par semaine sur site pour tout le monde quelques jours plus tard. Pour le SNESUP-FSU ces annonces résonnent comme une série de provocations complètement déconnectées des réalités pédagogiques et administratives.

Le gouvernement se satisfait de modalités d'études et de travail très dégradées et axe le rôle de l'enseignement supérieur sur la seule évaluation. Le SNESUP-FSU rappelle que la formation des jeunes reste la priorité. La détresse psychologique, la précarité économique et numérique et le décrochage s'accroissent. Les gestes désespérés, allant parfois jusqu'au suicide, se multiplient. Les enseignant·es manifestent des forts signes de fatigue voire de burn-out. La recherche est quasi à l'arrêt. Les étudiant·es et les enseignant·es ont besoin de retrouver d'urgence du lien social.

Le MESRI n'engage aucun moyen supplémentaire en matière d'enseignement et d'aménagement des locaux. L'empathie vis-à-vis des étudiant·es ne suffit pas. Le gouvernement doit entendre les contestations qui montent de toute part. Il a réuni, la semaine dernière, ce qu'il considère comme les "représentants de la communauté universitaire", c'est-à-dire les conférences de chef·fes d'établissements et les organisations étudiantes... mais pas celles des personnels qui avaient pourtant demandé à être reçues !

Des solutions pour le deuxième semestre doivent être anticipées. Le manque de recul et le silence du MESRI sur le sujet sont saisissants. Ils contrastent avec son investissement dans la mise en œuvre à marche forcée de la loi de programmation de la recherche promulguée le 24 décembre 2020. Celle-ci implique la rédaction de nombreux décrets et un lourd calendrier de réunions, en dépit de l'opposition toujours unanime de la communauté universitaire à cette loi.

Une concertation sur le recrutement a certes été annoncée mais nous doutons de la

capacité du MESRI à mener un réel dialogue social et à écouter les représentant-es du personnel compte-tenu de la responsabilité de F. Vidal dans les attaques contre la qualification aux fonctions d'enseignant-e-chercheur-e. Ces doutes ne peuvent qu'être renforcés par la décision du ministère d'arrêter brutalement la campagne de qualification des PU sans même en avoir averti la CP-CNU alors que les sections avaient déjà engagé leur travail.

Le SNESUP-FSU rappelle le rôle principal du CNU, notamment dans le cadre d'une évaluation par les pair-es cadrée nationalement dans le processus de recrutement des enseignant-es-chercheur-es, et son rôle en tant qu'instance collégiale de structuration des champs disciplinaires. Face au mépris affiché par le ministère et aux violentes attaques dont il fait l'objet dans le cadre de la loi de programmation de la recherche, le SNESUP-FSU renouvelle son soutien à la CP-CNU et aux membres du CNU.

Un certain nombre de sections du CNU ont annoncé leur volonté de ne pas tenir les sessions de qualification. Le SNESUP-FSU appelle également à soutenir et/ou participer aux actions de suspension des activités d'évaluation qui se décident au sein des sections CNU, à boycotter les travaux de l'HCERES et les comités de sélection qui seraient organisés pour des recrutements expérimentaux. Il appelle à réagir sans attendre en soumettant notamment aux votes dans les sections CNU, dans les conseils d'administration et dans toutes les instances et composantes des établissements des motions pour refuser les recrutements expérimentaux.

Alors que le gouvernement se contente de demi-mesures et d'un saupoudrage budgétaire, le SNESUP-FSU demande que, de manière concertée avec les organisations de jeunesse et les organisations syndicales, soit élaboré un plan pour la jeunesse articulé au principe d'une allocation d'autonomie pour tous les jeunes afin de permettre l'accès à l'enseignement supérieur et sécuriser l'ensemble des parcours d'études. Il demande un allègement des services des collègues sur le second semestre et un recrutement exceptionnel d'enseignant-es et d'ATER.

Le SNESUP-FSU appelle l'ensemble des personnels enseignant-es de l'ESR à se mettre en grève le 26 janvier et à faire de cette nouvelle journée de mobilisation une réussite, avec les personnels de l'Éducation nationale, pour demander la réouverture des universités aux étudiant-es avec les moyens nécessaires, pour exiger une autre politique, des créations de postes, l'amélioration de nos salaires et de nos carrières et pour défendre nos conditions de travail et

d'études. Le SNESUP-FSU appelle également à soutenir et à participer aux journées d'action qui nous conduiront à la journée interprofessionnelle et à la grève prévue le 4 février 2021.